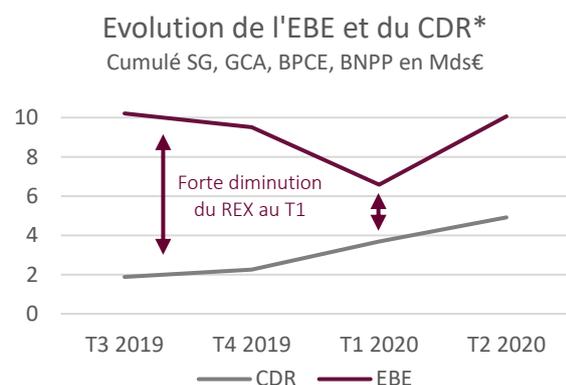




Le coût du risque pourrait tripler et atteindre des niveaux proches de celui de la crise financière

A la suite de la crise sanitaire, les banques ont dû provisionner massivement au premier semestre 2020. Soutenues par les dispositifs d'aide aux ménages et aux entreprises mis en place, les banques françaises ont pu limiter l'impact, mais pour combien de temps encore ?

Au premier semestre 2020, le résultat net cumulé des 6 principaux établissements bancaires français – BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole SA, BPCE, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, la Banque Postale – a été divisé par plus de 2 comparativement à la même période l'année dernière. Conséquence de la crise sanitaire, l'effet croisé de l'augmentation soudaine du coût du risque avec la baisse de la marge d'exploitation fait pression sur le résultat net des banques. Sia Partners analyse dans cette étude cet indicateur, révélateur des préjudices économiques que pourrait provoquer a posteriori, la crise du COVID-19.



Une évolution du coût du risque maîtrisée depuis la crise

Après plusieurs années de baisse, le niveau du coût du risque a progressé légèrement pour l'ensemble des banques du panel au cours de l'année 2019. Elles enregistrent en moyenne une hausse de 12%, essentiellement concentrée dans leurs pôles dédiés à la banque de financement et d'investissement. Malgré ce léger rebond, le coût du risque reste à un niveau très faible comparativement au montant atteint lors de la crise des Subprimes et de la dette grecque.

Le coût du risque

Souvent rapporté au montant des encours, le coût du risque reflète le niveau de risque encouru par la banque.

Ce coût enregistre l'ensemble des dotations et des reprises de provisions relatives aux risques. Essentiellement composé de provisions pour le risque de crédit, il regroupe également les provisions inhérentes aux litiges et fraudes.

Depuis l'adoption d'IFRS 9 en 2018, les banques doivent constituer des provisions pour l'ensemble des créances et non plus uniquement pour celles qui ont vécu un incident de paiement. Dès lors, les banques définissent des scénarios économiques qui leur permettent de calibrer le montant des provisions en fonction des pertes attendues.

Cette norme comptable segmente les contrats en trois catégories :

Bucket 1 : Les contrats sains dont le risque de crédit est stable

Bucket 2 : Les contrats sensibles dont le risque de crédit s'est détérioré

Bucket 3 : Les contrats en défaut

Evolution du niveau du CDR moyen
CDR rapporté au total bilan

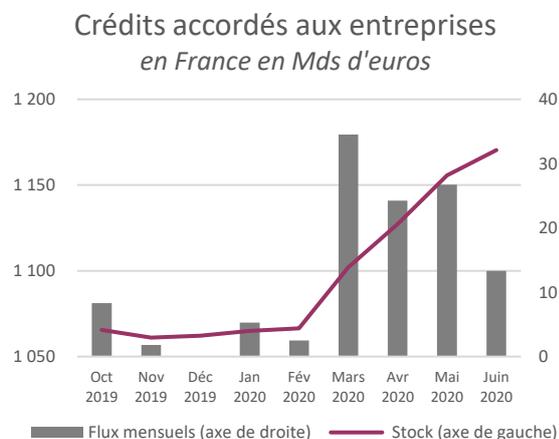


Source : Documents de référence

L'impact de la crise sanitaire se ressent dès le premier trimestre 2020

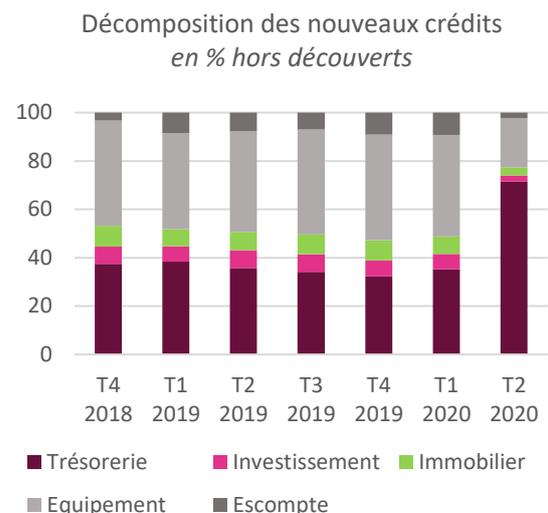
Bien que l'économie ait été véritablement touchée qu'à partir de la fin du premier trimestre, **le coût du risque des principales banques françaises a été multiplié par 1,7** en moyenne dès le T1 par rapport au trimestre précédent. Le Covid-19 ayant conduit à un arrêt marqué de l'économie, le niveau de risque des prêts s'est élevé conduisant à une augmentation soudaine des provisions.

En outre, la mise en place fin mars des prêts garantis par l'Etat conduit les banques à collecter de nouveaux crédits dont elles doivent supporter le risque financier de l'exposition non garantie, qui se situe entre 10 et 30% en fonction de certains critères (nombre de salariés et / ou chiffre d'affaire).



Toutefois, cette forte hausse des crédits accordés aux entreprises, ne correspond pas à une reprise économique mais sert à financer les pertes liées à la crise. Dès lors, même si les banques disposent d'une garantie de l'Etat pour la majorité de ces nouvelles expositions, leur risque est très élevé sur la partie résiduelle. D'autant plus qu'elles n'ont pas

l'autorisation de prendre des garanties ou des suretés sur cette exposition.



Les prêts garantis par l'Etat

Afin de permettre aux entreprises de traverser la crise sanitaire actuelle, l'Etat leur a donné la possibilité de demander un prêt garanti auprès de leur banque.

Cette garantie de l'Etat couvre 90% de l'exposition, ou entre 70% et 80% pour les plus grandes entreprises.

Au centre de ce dispositif, les banques supportent donc le risque associé à la part de l'exposition qui est non couverte par la garantie. De ce fait, elles en assument le coût du risque associé et sont donc amenées à réaliser les diligences adaptées avant d'octroyer un prêt.

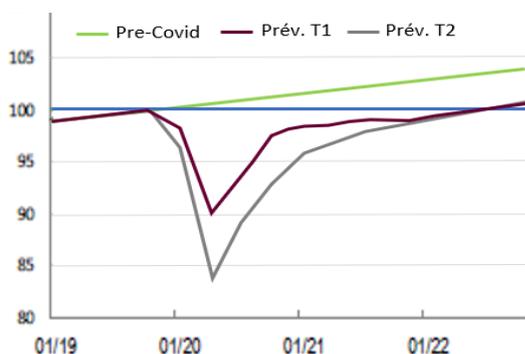
Au 24 juillet, 115,1 Mds€ d'encours ont été accordés par les banques, principalement à des PME (35%) et des TPE (40%), avec un taux de refus très faible de 2,7%.

Les banques dégradent leurs prévisions faites au premier trimestre

L'évolution du coût du risque a été le sujet principal des questions des analystes lors des exercices Q/A qui ont suivi les présentations des résultats semestriels des banques. Cela met en évidence les difficultés autour des projections de cet indicateur. En effet, dès lors que le coût du risque est construit avec une composante *forward-looking*, il est très sensible à l'information conjoncturelle disponible au moment de son calcul.

C'est dans ce contexte, qu'au deuxième trimestre **l'ensemble des banques françaises ont dû dégrader leurs prévisions pour prendre en compte le prolongement de la crise sanitaire** et par extension augmenté de nouveau le niveau de leurs provisions.

Dégradation des hypothèses de PIB de la zone Euro faites par BNPP
base 100 au T4 2019



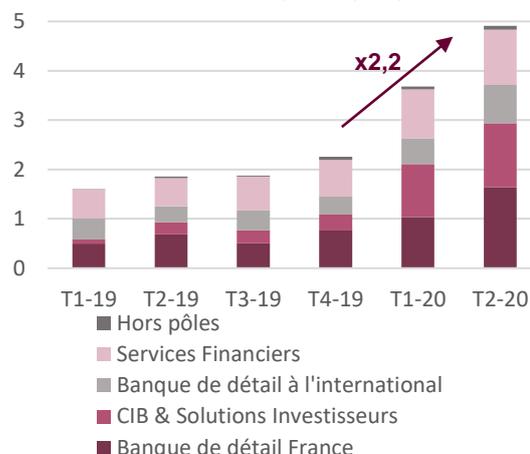
Source : Résultats trimestriels BNP Paribas

Une évolution généralisée du coût du risque

Les chiffres communiqués au premier semestre 2020 par les principales banques françaises reflètent une **augmentation généralisée du coût du risque** essentiellement expliquée par la dégradation des prévisions

économiques. Pour autant, l'évolution est différenciée selon les pôles.

Evolution du CDR
en Mds cumulé SG, BPCE, CA, BNPP



Source : Résultats trimestriels

Les pôles dédiés aux services aux entreprises sont ceux les plus touchés. En effet, les banques ont fortement renforcé leurs provisions dans les secteurs estimés les plus à risque : distribution non alimentaire, tourisme, hôtellerie, restauration, automobile... Comparativement au dernier semestre 2019, ils enregistrent une augmentation cumulée de 280% contre 96% pour la banque de détail en France.

Il est encore trop tôt pour observer une évolution des défauts

Au premier semestre, le rapport entre les créances douteuses et les encours bruts est resté stable pour l'ensemble des banques. Par conséquent, l'essentiel de l'augmentation du coût du risque correspond un provisionnement *ex-ante* des pertes attendues et n'ont pas à un provisionnement pour des crédits qui auraient subi un incident de paiement.

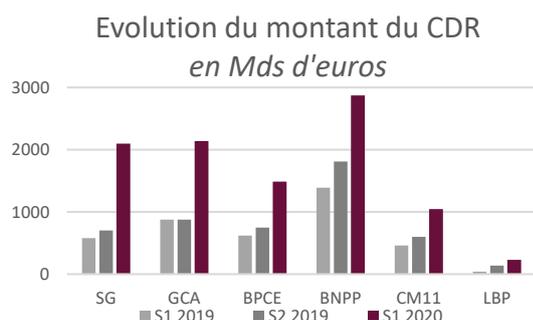
Evolution taux d'encours douteux

	SG	GCA	BPCE	BNPP	CM	LBP
2019	3,2%	2,4%	2,7%	2,2%	3,0%	1,0%
S1	3,2%	2,4%	2,7%	2,2%	3,0%	0,8%

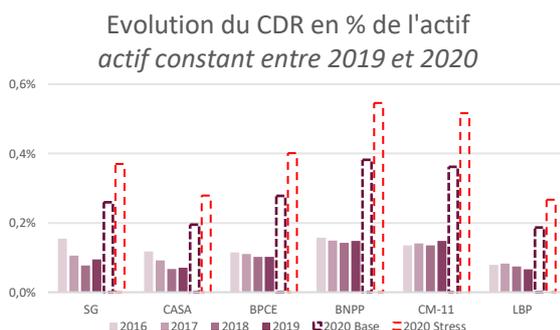
Cependant, à moyen terme, on peut s'attendre à une augmentation de ce ratio du fait de la dégradation de la situation financière des ménages et de la hausse des défauts des particuliers, en raison notamment de faillites ou de licenciements économiques accrus, conséquences de la crise Covid-19.

Quelles perspectives pour la fin d'année ?

Dès lors que la politique d'appréciation des risques est propre à chaque banque et qu'il persiste de nombreuses incertitudes sur les perspectives économiques, il est difficile de faire une projection sur l'évolution du coût du risque.



Cependant, au regard des estimations fournies par les banques, des prévisions publiées en juin par l'OCDE, ainsi que des résultats des stress tests EBA (2018 EU-wide stress tests), **Sia Partners estime que les banques françaises pourraient voir leur coût du risque multiplié par 2,7 sur l'année 2020 – voire 3,9 dans un scénario adverse de crise prolongée.**



En millions d'euros		2018	2019	Base 2020	Stress 2020
Société Générale	Actif	1 309 428	1 356 303	1 356 303	1 356 303
	CDR	1 005	1 278	3 514	5 019
	CDR/actif	0,08%	0,09%	0,26%	0,37%
Crédit Agricole	Actif	1 624 394	1 767 643	1 767 643	1 767 643
	CDR	1 081	1 256	3 454	4 935
	CDR/actif	0,07%	0,07%	0,20%	0,28%
BPCE	Actif	1 273 926	1 338 064	1 338 064	1 338 064
	CDR	1 299	1 367	3 758	5 369
	CDR/actif	0,10%	0,10%	0,28%	0,40%
BNP Paribas	Actif	2 040 836	2 164 713	2 164 713	2 164 713
	CDR	2 907	3 203	8 263	11 805
	CDR/actif	0,14%	0,15%	0,38%	0,55%
Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Actif	667 364	718 519	718 519	718 519
	CDR	904	1 061	2 599	3 713
	CDR/actif	0,14%	0,15%	0,36%	0,52%
La Banque Postale	Actif	245 201	271 683	271 683	271 683
	CDR	183	178	507	724 410
	CDR/actif	0,07%	0,07%	0,19%	0,27%

Compte tenu des nombreux plans de soutien aux entreprises, le scénario de stress pour l'année 2020 devait être évité.

Toutefois, dans la mesure où ces plans arrivent à leur terme, le début de 2021 sera un moment décisif pour les entreprises dont la trésorerie a été artificiellement soutenue au prix (parfois) de la dégradation de leur solvabilité. Il s'agira également d'un moment décisif pour les modèles de prévisions IFRS 9 qui subissent leur première crise depuis leur application.

En conclusion

La détérioration soudaine de la conjoncture économique, ainsi que l'augmentation attendue des taux de défaut imposent des provisionnements élevés sur l'année. Couplés avec une baisse du PNB, les banques françaises pourraient avoir des difficultés à enregistrer un résultat net positif en 2020.

Cette situation pourrait conduire les banques à resserrer les conditions de financement et à se concentrer sur les prêts existants. Il semble donc nécessaire que de vastes programmes soient engagés sur le long terme pour soulager le bilan des banques et leur permettre de prêter de nouveau. Cela permettrait de maintenir l'activité économique et de favoriser la relance.

Annexe

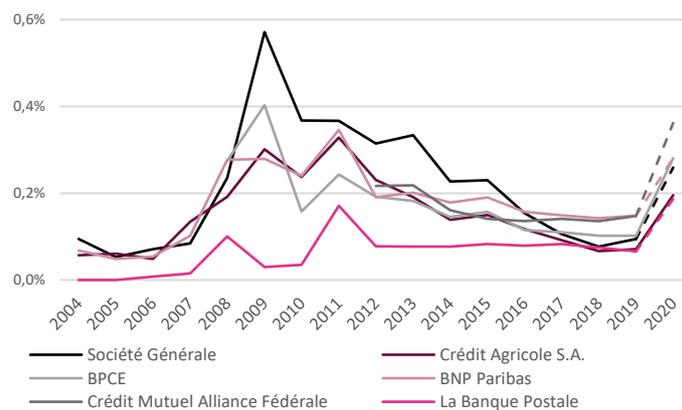
Evolution du CDR par département

En millions d'euros	S1-19	S2-19	S1-20	Variation semestriel
Banque de détail France	1 526	1 864	3 662	96%
Société Générale	223	244	691	183%
BNP Paribas	152	172	187	8%
Groupe Crédit Agricole	389	325	888	173%
BPCE	421	526	904	72%
Crédit Mutuel Alliance Fédérale (estimé)	300	460	780	70%
La Banque Postale	41	137	213	55%
CIB & Solutions Investisseurs	410	655	2 487	280%
Société Générale	75	131	761	481%
BNP Paribas	56	161	682	323%
Groupe Crédit Agricole	63	116	456	292%
BPCE	135	185	479	159%
Crédit Mutuel Alliance Fédérale	81	61	109	79%
Banque de détail à l'international	841	843	1 454	72%
Société Générale	222	282	532	89%
BNP Paribas	366	326	454	39%
Groupe Crédit Agricole	172	162	314	93%
Crédit Mutuel Alliance Fédérale (estimé)	80	73	155	111%
Services Financiers	1 144	1 428	2 108	48%
Société Générale	39	45	115	156%
BNP Paribas	819	1 092	1 505	38%
Groupe Crédit Agricole	239	258	438	70%
BPCE	47	32	50	56%
Hors pôles	48	81	153	89%
Société Générale	19	-2	0	n/a
BNP Paribas	-3	61	46	-26%
Groupe Crédit Agricole	13	15	37	151%
BPCE	16	4	52	1200%
Crédit Mutuel Alliance Fédérale	2	3	3	0%
La Banque Postale	0	0	15	n/a
Total	3 968	4 871	9 864	102%

Sources : Résultats trimestriels et doc

Evolution du niveau du CDR par institution

Rapporté au total bilan, scénario de base



Part du résultat brut d'exploitation absorbé par le CDR

Premier semestre 2020

En millions d'euros	Résultat brut d'exploitation	Coût du risque	CDR/EBE
Société Générale	1 928	2 099	109%
BNP Paribas	7 068	2 873	41%
BPCE	2 343	1 485	63%
Groupe Crédit Agricole	5 316	2 138	40%
Crédit Mutuel Alliance Fédérale	2 306	1 046	45%
La Banque Postale	1 083	228	21%
		Moyenne	53%

VOS CONTACTS

YVES GREGOIRE

Associé

+ 33 6 14 33 10 99

Yves.gregoire@sia-partners.com

JEAN-BAPTISTE DUFFOUR

Consultant

+ 33 6 83 11 82 00

Jean-baptiste.duffour@sia-partners.com

Sia Partners réinvente le métier du conseil et apporte un regard innovant et des résultats concrets à ses clients à l'ère du digital. Avec plus de 1 650 consultants dans 16 pays, nous allons générer un chiffre d'affaires annuel de plus de 270 millions d'euros pour l'exercice en cours. Notre présence globale et notre expertise dans plus de 30 secteurs et services nous permettent d'accompagner nos clients dans le monde entier. Nous accompagnons leurs initiatives en stratégie, projets de transformation, stratégie IT et digitale et data science. En tant que pionniers du Consulting 4.0, nous développons des consulting bots et intégrons dans nos solutions la disruption créée par l'intelligence artificielle.



**Abu Dhabi | Amsterdam | Baltimore | Brussels | Casablanca | Charlotte | Chicago | Denver | Doha
| Dubai | Frankfurt | Hamburg | Hong Kong | Houston | London | Luxembourg | Lyon | Milan |
Montreal | New York | Paris | Riyadh | Rome | Seattle | Singapore | Tokyo | Toronto | The Greater
Bay Area | Panama City (Sia Partners Panama, membre du réseau Sia Partners)**



Pour plus d'information, visitez www.sia-partners.com

Suivez nous sur **LinkedIn** et **Twitter @SiaPartners**